



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/794
S/1997/106
4 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 40 de l'ordre du jour

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-deuxième année

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE :
PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT D'UNE
PAIX FERME ET DURABLE ET PROGRÈS
RÉALISÉS DANS LA STRUCTURATION
D'UNE RÉGION DE PAIX, DE LIBERTÉ,
DE DÉMOCRATIE ET DE DÉVELOPPEMENT

Lettres identiques datées du 31 janvier 1997, adressées
au Président de l'Assemblée générale et au Président du
Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer aux accords de paix signés par le Gouvernement du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) qui ont pris effet le 29 décembre 1996. Dans ces accords, les parties ont demandé à l'ONU d'établir une mission pour vérifier tous les accords qu'elles avaient conclus. Dans le rapport promis au paragraphe 10 de mon rapport du 26 novembre 1996 à l'Assemblée générale (A/51/695-S/1996/998), je proposerai que la nouvelle mission, qui sera appelée Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA), reprenne les fonctions actuellement assumées par la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (dont le titre est également abrégé en MINUGUA).

La présente lettre a pour objet de vous informer qu'après consultation avec les deux parties, j'ai décidé de désigner M. Jean Arnault comme Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA). M. Arnault avait été nommé observateur des Nations Unies aux négociations de paix, en juin 1992, et médiateur des négociations lorsqu'elles ont repris sous les auspices des Nations Unies, en janvier 1994. Sa nomination prendra effet le 1er mars 1997, date à laquelle M. David Stephen, qui dirige la MINUGUA avec une grande distinction depuis le 1er juin 1996, regagnera New York pour assumer des fonctions importantes au sein de mon cabinet.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
